

### **I. PRESENTS et EXCUSES**

**Les enseignants :** Mmes SOULAS, ROCHE et TRANCHANT, MM. GOSSAUME et HENNION.  
Excusées : Mmes BURGUY et FEBVRE.

**Les représentants de la municipalité :**

Maire : M. MARIAU

Adjoint aux affaires scolaires : M. GAUTHIER

Conseillère municipale : Mme NOMINÉ

**Les représentants des parents d'élèves :** Mmes FOSSÉ, GARREAU, GRENECHE, GALAIS et Mr MORIN

**D.D.E.N. :** - poste non pourvu -

**L'I.E.N. :** Mme Delafont (excusée)

**ATSEM :** Mme BRISSET

#### **1) Compte-rendu de l'exercice incendie.**

Il devait se dérouler le vendredi 12 juin pendant la sieste des élèves de petite section. Les pluies abondantes n'ont pas permis l'exercice qui est reporté durant la semaine du 15 juin.

*Exercice fait le 19 juin à 14h50 pendant la sieste des PS. Les élèves du dortoir sont évacués un par un ou deux par deux s'ils sont suffisamment réveillés pour marcher. L'ATSEM réveille les enfants pendant que les deux enseignantes se relaient pour les sortir. Temps d'évacuation : moins de 3 min.*

*Pour les classes du site « Godinière » : 2 min pour la classe 3 qui devait évacuer les élèves par la fenêtre de la classe. 30 sec. pour les autres enfants.*

#### **2) Mouvement des personnels. (Enseignants, intervenant musique, ATSEM).**

Pas de changement à la rentrée 2015 pour les enseignants et l'intervenante en musique.

Compte tenu des effectifs élevés sur le site « Mairie » (54 élèves), la demande d'un renfort en personnel communal pour l'après-midi en maternelle est réabordée. La municipalité réserve sa réponse.

Le contrat de Florence Girault, AESH (ex AVS), arrive à son terme. L'enfant bénéficiera toujours de la présence d'une auxiliaire.

#### **3) Effectifs et organisation des classes à la rentrée scolaire 2015.**

Effectif par niveau :

<b>PS :</b>	<b>17</b>	<b>CP :</b>	<b>13</b>
<b>MS :</b>	<b>18</b>	<b>CE1 :</b>	<b>8</b>
<b>GS :</b>	<b>19</b>	<b>CE2 :</b>	<b>17</b>
		<b>CM1 :</b>	<b>12</b>
		<b>CM2 :</b>	<b>14</b>
	<b>Total : 54</b>		<b>Total : 64</b>

soit 118 élèves (moyenne : 24 par classe)

Sous réserve de modifications dans les effectifs, la répartition envisagée par le conseil des Maîtres serait :

Classe 1 (Mme Roche) : 17 PS + 10 MS = 27

Classe 2 (Mme Soulas) : 8 MS + 19 GS = 27

Classe 3 (M. Gossaume) : 13 CP + 8 CE1 = 21

Classe 4 (Mme Tanchant) : 17 CE2 = 17

Classe 5 (M. Hennion, Mme Burguy) : 12 CM1 + 14 CM2 = 26

L'inadaptabilité des locaux « Godinière » aux enfants de maternelle et la configuration sur deux sites rendent difficiles tout autre aménagement rationnel des effectifs sur le site « Mairie ».

#### 4) Projet d'école.

Il engage les enseignants de l'école dans un plan de 3 ans validé par les services académiques suivant trois axes prédéfinis.

##### Axe 1 : Favoriser la réussite de tous les élèves

- 1/ Améliorer les résultats des élèves au regard des indicateurs
- 2/ Aider les élèves les plus fragiles

##### Axe 2 : Travailler en équipe pour assurer la continuité des apprentissages de la maternelle au collège.

- 1/ Construire des outils communs
- 2/ Créer des liaisons entre les enseignants, entre les classes

##### Axe 3 : Créer un climat scolaire favorable aux apprentissages et à l'épanouissement des élèves :

- 1/ Education à la citoyenneté (Activités coopératives, Orchestre à l'Ecole, Autonomie dans la lecture de consignes, Vers l'autonomie dans l'évaluation, Respecter le matériel)
- 2/ Ouverture culturelle, sportive et numérique (Enrichir l'offre numérique, Plaisir de lire, Développer le volet Sports et Santé, Patrimoine)
- 3/ Articulation Projet d'école / Périscolaire (Activités coopératives, Accès à l'ENT)
- 4/ Relation avec les parents

« L'Orchestre à l'école » est un projet financé par la CCSMT, seule Villeperdue a souhaité en bénéficier : Les élèves de la classe 5 profiteront chaque semaine de 45 min. d'apprentissage d'un instrument (vents ou percussions) suivant une méthode différente de celle des Ecoles de Musique « traditionnelles » puis 45 min. d'Orchestre.

#### 5) Projet Educatif Territorial (PEDT)

La Municipalité a présenté le PEDT aux parents le mardi 19 mai, salle des Albizzias.

Il a été envoyé à tous les membres du comité de pilotage.

Il inclut une interaction entre les activités proposées par les enseignants dans le cadre des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) et par la municipalité dans le cadre des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires). Un projet « activités coopératives, cirque » sera mené conjointement en période 3.

#### 6) Sorties, animations et projets scolaires. (Bilan et projets pour l'école puis par classe)

- L'opération pour faciliter l'accès au livre « lire c'est partir », relayée par l'OCCE, a été reconduite par les enseignants la semaine du 30 mars.

- Le traditionnel prix littéraire des « coups de cœur » organisé par les bibliothèques de la CCSMT avec le soutien financier de la CCSMT s'est clos par le palmarès et le spectacle du 18/04 à Saint-Epain.

- Enfin, l'année se conclura par la fête de l'école le 26/06.

Classe 1 : Le projet sur l'alimentation s'est poursuivi le 15 juin avec la sortie chez un maraîcher « bio » « La Ségunière » à Sainte Maure et à la fromagerie de l'Archerie à Saint-Epain. Si la sortie fut à la hauteur des attentes, le coût du transport (300 €) reste un frein aux activités pédagogiques hors école.

24/06 orientation (USEP) – 28/05 USEPiades (USEP) à Fondettes

Classe 2 : 24/06 orientation (USEP) – 28/05 USEPiades (USEP) à Fondettes – 10/06 Donjon de Montbazou - 02/07 petit spectacle à destination des parents.

Classes 2 et 3 : 07/04 course de durée aux « Granges rouges » à Montbazou (USEP)

Classe 3 : 02/04 Représentation chorale avec Magali Marcel – 12/05 « Route de l'eau » (CCSMT) avec les CE1 de la classe 4 – 18/06 Musée « Musikenfete » à Montoire-sur-le-Loir.

Classe 4 : 02/04 Représentation chorale avec Magali Marcel - permis piéton – 07/04 course de durée aux « Granges rouges » à Montbazou (USEP)

— Rencontre coopérative de théâtre à la salle OESIA Notre-Dame-d'Oé » le 19/05 (OCCE) - 18/06 sortie au Musée « Musikenfete » à Montoire-sur-le-Loir – Représentation théâtrale le 16/06 aux Albizzias.

Classe 5 : course de durée le 07/04 aux « Granges rouges » à Montbazou (USEP)

Rencontre coopérative de théâtre à la salle OESIA (Notre-Dame-d'Oé) le 19/05 (OCCE) – Rencontre CM2/6<sup>ème</sup> au Collège le 05/06 avec repas sur place – Journée à Paris le 11/06 (quai de Seine, Ile Saint-Louis, Ile de la Cité, Notre-Dame, La grande Mosquée, La Grande Galerie de l'évolution, Promenade en bateau-mouche.) Représentation théâtrale le 16/06 aux Albizzias.

Les enseignants soulignent l'investissement de la CCSMT dans l'offre culturelle. Ils remercient l'APE pour son soutien indéfectible. Ils rappellent que c'est grâce aux nombreux parents qui acceptent d'accompagner les sorties que les élèves peuvent s'enrichir de toutes ces activités pédagogiques.

## 7) Budgets.

Solde au 9/02/2015 : 3901,03 €

Dépenses		Recettes	
- Touraine excursion	430,00	- Vente des livres des classe 4 et 5	132,00
- Sortie scolaire	187,50	- Remboursements USEP	52,80
- SNCF	636,20		
- Achats livres « lire c'est partir » + Paiement des chèques des parents	72,00	- Encaissement des chèques des parents de « Lire c'est partir »	27,00
- Cotisation OCCE	102,50		
- Achats de classe	81,09		
- Frais de tenus de compte	25,60		
<b>TOTAL</b>	<b>1534,89</b>	<b>TOTAL</b>	<b>211,80</b>

Solde au 15/06/2015 : 2577,94€

dépenses à venir :

- dépenses de classe
- sorties de fin d'année (transports + activités)
- SACEM ...(environ 60 €)
- théâtre 584,40 €

entrée à venir : chèque APE

## 8) Travaux.

- Copieur pour la maternelle (évoqué au Conseil Municipal du 30 janvier 2015) : offre à actualiser
- Vidéoprojecteur pour l'ancien TNI à étudier.
- Mise en place d'un Espace Numérique de Travail (ENT). C'est une plate-forme informatique, propre à l'école, permettant de partager des informations entre enseignants, élèves, parents, Municipalité. Le coût est de 20€ par classe et par an. L'objectif est d'être opérationnel en septembre.
- Internet site « Mairie » sera envisagé avec le très haut débit.
- Classe 4 : des taches d'humidité au plafond et des flaques d'eau au sol à plusieurs endroits sont à signaler lors de fortes pluies. Le souhait d'une ouverture sur la façade « est » pour créer un courant d'air est réexprimé.

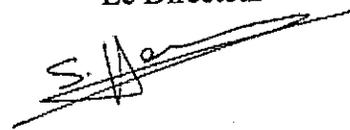
La séance est levée à 19h35.

La secrétaire de séance



Muriel Tranchant

Le Directeur



Stéphane Hennion